

réellement utile que si ce déploiement est accompagné par d'autres mesures. Ainsi, il faut éviter que la mise en service du bouclier ne serve qu'à inciter un adversaire à recourir au terrorisme pour mener une attaque nucléaire, chimique ou bactériologique. Quelle est la valeur de ce raisonnement? Comment peut-il influencer la réflexion, au Canada, sur l'attitude que doit prendre le gouvernement face au projet de défense antimissile? C'est la problématique que nous avons soumis aux participants.

a. Présentations

Dans son allocution, Peter Johnston a d'abord rappelé le contexte dans lequel se déroule la réflexion sur le NMD et sur le concept de *Homeland Defense*. Il estime que nous vivons dans un monde dangereux, alors que se multiplient les risques posés par les menaces asymétriques. La prolifération des technologies permettant la fabrication des armes de destruction massives et de leurs vecteurs, l'importance croissante des réseaux informatiques et l'ampleur de phénomènes tels que l'immigration illégale, le trafic de stupéfiants, les pandémies, les famines et l'épuisement des ressources en eaux potables sont autant de facteurs qui contribuent à l'instabilité régionale, à rendre les conflits plus fréquents et plus dommageables. Le système international post-guerre froide est unipolaire, dominé par les États-Unis, mais il ne s'agit que d'une situation temporaire, puisqu'il est vraisemblable que de nouveaux rivaux apparaîtront bientôt. Ainsi, si la pertinence du projet de bouclier antimissile n'est pas évidente aujourd'hui, elle le sera dans un avenir rapproché.

Les attaques récentes contre les intérêts américains à l'étranger ont contribué à faire renaître le « syndrome de Pearl Harbor », c'est-à-dire la crainte d'une attaque surprise brutale et destructrice. Ignorer cette tendance équivaudrait à un suicide politique pour un dirigeant américain. Il semble maintenant clair que le projet NMD deviendra bientôt réalité et qu'il ne peut être arrêté.

Il est difficile de déterminer les conséquences qu'aura ce projet au Canada, puisqu'aucune demande de participation formelle émanant de Washington n'a été transmise à Ottawa. Peut-être la contribution canadienne se limitera-t-elle à l'appuyer publiquement pour en renforcer la légitimité, mais il est possible qu'elle soit autrement plus importante. Si le NORAD est désigné comme le centre du commandement du système, le Canada pourra alors jouer un rôle crucial dans son fonctionnement.

Bill Robinson, pour sa part, analyse la menace en fonction de sa magnitude, c'est-à-dire des pertes de vies humaines qu'elle pourrait causer. Il la divise en quatre catégories, par ordre décroissant : 1. Le risque de guerre générale impliquant des États qui disposent, en grande quantité, d'armes de destruction massive; 2. Le risque de guerre impliquant des petits États qui ne disposent que de quelques-une de ces armes; 3. Une attaque terroriste menée avec des armes de destruction massive; et 4. Une attaque terroriste classique.

Selon le présentateur, les menaces les plus susceptibles d'être mise à exécution relèvent de la troisième et de la quatrième catégories et, dans cette perspective, la composante antiterroriste du programme de *Homeland Defense* est justifiée. À l'inverse, la probabilité d'une guerre nucléaire généralisée, ou d'une attaque avec un nombre limité de missile par un « État paria », est très faible,